

Extraits de : Page Facebook de « Les amis de l'école Saint Bernard »
<https://www.facebook.com/ecolestbernardstемariegouttedor18/?fref=nf>



Messages du 23 au 26 juin 2015

N.B. Ponctuation respectée. Intertitres ajoutés. En orange : ajouts explicatifs de dates par l'association Cavé Goutte d'Or.

[Les amis de l'école st Bernard ste Marie](#)

[23 juin 2015](#) ·

Travaux pas travaux ? On tremble ce soir ... Le conseil d'administration (du 4 juillet 2015) va prendre une décision.

Qu'en pensez vous ? Exprimez vous cette page est aussi là pour ça !

[Les amis de l'école st Bernard ste Marie](#)

[23 juin 2015](#) ·

Petit rappel de l'histoire des travaux (depuis 2011) ... st Bernard doit être mise aux normes, c'est indispensable, obligatoire etc... afin de que la loi soit respectée et nos chères têtes multicolores protégées. Bon, demande de permis, permis approuvé, tout va bien.

[Les amis de l'école st Bernard ste Marie](#)

[23 juin 2015](#) ·

Suite de l'histoire, entre temps (2011-2012), l'église st Bernard suivait une instruction pour inscription aux monuments historiques.. et elle l'obtient!

[Les amis de l'école st Bernard ste Marie](#)

[23 juin 2015](#) ·

Et c'est là que... suite demain ..

[Les amis de l'école st Bernard ste Marie](#)

[26 juin 2015](#) ·

Voici la suite (avec un peu de retard.. C'était pour le suspense) donc l'église est classée monument historique et une association bien pensante se mêle de demander l'avis des architectes des bâtiments de France.

[Les amis de l'école st Bernard ste Marie](#)

[26 juin 2015](#) ·

La demande de permis est donc déposée à nouveau ! Et le permis est accordé (de nouveau) avec l'avis positif de l'architecte des bâtiments de France.

[Les amis de l'école st Bernard ste Marie](#)

[26 juin 2015](#) ·

Formidable me direz vous !! Mais que nenni voici que notre chère association se demande pourquoi cet avis positif n'est pas motivé.

[Les amis de l'école st Bernard ste Marie](#)

[26 juin 2015](#) ·

Et dépose un recours dont nous ne savons pas aujourd'hui si il est même recevable ?!?!

Commentaires

[Maria Renon](#) Et on saura quand si ce recours est recevable ou non?

[J'aime](#) · [Répondre](#) · [26 juin 2015, 18:56](#)

[Les amis de l'école st Bernard ste Marie](#) On nous dit fin juillet ...

[J'aime](#) · [Répondre](#) · [3 juillet 2015, 23:29](#)

[Les amis de l'école st Bernard ste Marie](#)

[26 juin 2015](#) ·

Pour résumé nous avons obtenu le permis. Le recours déposé n'est pas suspensif. Donc nous avons 2 options.

Option 1: commencer les travaux

Avec le risque que un jour (dans 2 ans environ), si le recours est recevable, si l'avis des architectes des bâtiments de France change (?!?) de positif à négatif, si un juge tranche en faveur de la démolition de la moitié d'une école (????), Nous soyons contraint de remettre le bâtiment dans son état initial.

Option 2: ne pas commencer les travaux mais faire de petits travaux indispensables à la garantie de la sécurité. Et attendre. Au moins 18 mois si le recours est recevable.

Sauf qu'il y a une date butoir pour la mise aux normes du bâtiment. Et si cette date est atteinte, l'école devra fermer.

A votre avis. Que faut il faire ? Y a t'il parmi vous des professionnels qui pourraient nous faire profiter de leurs expériences?
Et vous tous qu'en pensez vous ?

Bon weekend !

Réponses

[Edwige Monteil-coez](#) Pour l'option 1 : si nous devons un jour demolire, il sera temps d'engager une bataille juridique et de déposer des recours !

[J'aime](#) · [Répondre](#) · [2](#) · [26 juin 2015, 19:34](#)

[Jean Christophe Halotier](#) Option 1.

[J'aime](#) · [Répondre](#) · [1](#) · [27 juin 2015, 01:38](#)

[Jean Robert Lannaud](#) option 1

[J'aime](#) · [Répondre](#) · [1](#) · [27 juin 2015, 08:41](#)

[Claire Le Saux](#) Option 1 ! Il faut aller de l'avant et montrer à cet empêcheur de tourner en rond qu'il n'aura pas le dernier mot Bon courage.

[J'aime](#) · [Répondre](#) · [2](#) · [28 juin 2015, 08:42](#)

[Gaëlle Baranger](#) Option 1 !!!

[J'aime](#) · [Répondre](#) · [1](#) · [1 juillet 2015, 14:10](#)

[Béatrice Halotier](#) Option 1 sans hésiter !!

[J'aime](#) · [Répondre](#) · [1](#) · [1 juillet 2015, 17:25](#)

[Djamila Belkadi](#) Option 1

[J'aime](#) · [Répondre](#) · [4](#) · [juillet 2015, 04:54](#)

CA et réunion du 4 juillet 2015

[Les amis de l'école st Bernard ste Marie](#)

[1 juillet 2015](#) ·

Bonjour à tous, Un message vient d'être envoyé aux parents volontaires et au président de l'APEL pour faire une réunion et essayer de pousser l'option 1 (pour rappel: commencer les travaux), car nous sommes tous d'accord qu'il faut aller dans ce sens.

[Les amis de l'école st Bernard ste Marie](#)

[1 juillet 2015](#) ·

Y a t'il des parents qui n'ont pas reçu l'email et qui voudraient participer au débat? Merci de vous signaler sur cette page ou en MP

[Les amis de l'école st Bernard ste Marie](#)

[2 juillet 2015](#) ·

Bonjour à tous,
Réunion samedi 4 juillet à 11h au 8 rue myrha
Venez nombreux il va falloir convaincre !!!

[Les amis de l'école st Bernard ste Marie](#)

[5 juillet 2015](#) ·

Réunion passionnante hier où l'on apprend que

- 1- les parents peuvent avoir une opinion mais celle ci n'a pas de valeur auprès de la seule instance décisionnaire qui est le conseil d'administration.
- 2- que le dit conseil d'administration attend le bon vouloir de son avocat pour décider (avocat qui connaît depuis plus d'1 mois la teneur du recours de l'association cavé goutte d'or mais qui n'a pas eu le temps de dire ce qu'il en pense).
- 3-qu'il y a peu de chance que l'avocat se prononce en faveur d'une voie plutôt qu'une autre.

En conséquence et devant l'urgence.

Je vous rappelle l'enjeu:

La vétusté du bâtiment oblige à faire un minimum de petits travaux afin de ne pas mettre en danger enfants et enseignants.

Or si on n'entame pas les Travaux (les vrais! Le projet) et qu'on attend que la procédure administrative juge le nouveau recours et son probable appel, on en prend pour 3 ans. Pendant ces 3 ans on aura mangé les sous disponibles aujourd'hui pour les vrais Travaux en faisant du rafistolage donc les Travaux même si le permis est confirmé, n'auront pas lieu. CQFD.

Autre point également, le CA n'a rien commencé, lancement des appels d'offre, sélection des entreprises etc .. Donc même si nous décidons d'y aller il faudra bien 6 mois avant d'être prêt à commencer les travaux effectivement. Donc il faut absolument qu'à la rentrée la décision soit prise rapidement pour que le chantier puisse être en cours aux vacances d'été 2016.

En résumé la seule action possible est d'infléchir le conseil d'administration et pour cela d'y entrer.

Je vous demande donc d'adresser votre candidature à l'école afin d'inverser la balance lors du CA de la rentrée.

Cette candidature peut être envoyé par mail à l'adresse de l'école.

Merci de nous dire dans les commentaires qui va faire acte de candidature.

Reprise après CA du 4 juillet 2015

[Les amis de l'école st Bernard ste Marie](#)

[6 juillet 2015](#) ·

Un message de notre chère directrice que l'on remercie beaucoup pour son engagement quotidien auprès de nos enfants

« Avant de démarrer les travaux, l'OGEC doit avoir en main tous les éléments juridiques lui permettant de mesurer les risques qu'implique une telle décision. L'OGEC est sur ce dossier complexe depuis plusieurs années, toujours soucieux du bien-être des élèves et du personnel, ce qui a d'ailleurs motivé cette demande de permis de construire et de rénovation. Cette pugnacité a permis de vaincre bien des difficultés. Nous sommes convaincus de cette nécessité et comptons sur votre appui pour soutenir cette démarche.

Partagez cette page et accompagnez-nous !

Pour répondre à l'avis émis sur cette page, on peut se présenter au conseil pour que différents points de vue s'échangent et enrichissent la situation. Je rappelle que cet engagement n'a de valeur que sur la durée, et que si notre école a, jusqu'à présent, été très bien administrée c'est grâce à l'engagement inflexible de ses membres dans le temps. Le projet immobilier a nécessité moult réunions, que ce soit auprès de la direction de l'Urbanisme, notre propriétaire, l'enseignement catholique parisien, et les membres du conseil ont assuré pleinement leur rôle.

Prendre un peu de recul, tout en s'accompagnant d'avis éclairés, ne peut que nous servir.

Un rectificatif : nos architectes avaient préparé le démarrage du chantier, les entreprises étaient contactées, et un planning mis en place. Actions à ce jour en suspens.

Nicole Detoc ».



The image shows a screenshot of a Facebook page for 'Les amis de l'école st Bernard ste Marie'. The page header features a cover photo of a construction site with a chain-link fence and a sign that reads 'Les amis de l'école st Bernard ste Marie Communauté'. Below the cover photo, there are navigation tabs: 'Journal', 'À propos', 'Photos', 'Mentions J'aime', and 'Plus'. The 'À propos' tab is selected, displaying the following information:

INFORMATIONS SUR LA PAGE	
Brève description	Page des membres de la communauté des parents d'élèves, des amis et de l'association de l'école St Bernard Ste Marie, quartier de la goutte d'Or
Site web	http://www.stbernardstemarie.fr